Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des Moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/

Compte rendu du CDAS du 6 avril 2017

Le Comité départemental de l'action sociale (CDAS) était convoqué ce jour afin d'aborder les points suivants :

- 1 – Approbation du procès verbal de la réunion du 13 octobre 2016
- 2 – Compte rendu d'activité 2016
- 3 – Orientations 2017:
- 4 – Crédits d'actions locales 2017.
- 5 – Présentation de la circulaire du service social du 9 novembre 2016 « vers un service social du travail »
- 6 – Questions diverses.

En liminaire, les représentants **FO-DGFIP** ont lu la déclaration suivante :

Madame la Présidente,

Les représentants FO dénoncent la baisse des crédits de l'action sociale ministérielle pour 2017 ,malgré l'exonération d'une partie de la réserve de précaution des associations AGRAF EPAF ALPAF obtenue par nos représentants nationaux pour limiter les conséquences du calcul budgétaire qui ne s'effectue désormais que sur la consommation des crédits de l'année précédente.
Ces choix ne laissent présager ni amélioration, ni nouvelles prestations pour les agents dans un contexte économique tendu, où les agents des Finances Publiques subissent chaque année une diminution de leur pouvoir d'achat.
Les représentants FO condamnent ces choix et dénoncent le débat engagé par l'Administration sur le périmètre et le volume des prestations d'actions sociales dans un tel contexte budgétaire.

1 –Approbation du procès verbal de la réunion du 13 octobre 2016 :
Les représentants du personnel l'approuvent à l'unanimité.

2 – Compte rendu d'activité 2016.

Le délégué départemental présente la synthèse de l'activité 2016. Il rappelle les effectifs : 206 enfants (0-17 ans), 365 actifs, 689 retraités.
La restauration représente le premier poste de dépense avec 43 263 €,au titre de la restauration collective : le RIA a servi, en 2016, 12 002 repas aux adhérents DGFIP (en moyenne 160 repas par jour aux actifs, 20 aux retraités) et le restaurant conventionné « A la bonne heure » a servi 700 repas aux agents des Douanes. Les agents de notre ministère représentent 39 % des repas servis, en conséquence notre participation financière au fonctionnement du RIA équivalent à pourcentage, sera de l'ordre de 35 000 € pour 2017. Les subventions interministérielles repas s'élèvent à 7324,88€ et l'aide complémentaire à l'harmonisation tarifaire représente 31 871,65€.
Le solde de l'exercice 2016 du fonctionnement RIA (gestion par l'association AGRIV) est bénéficiaire d'un montant s'établissant à 11 713 €. Les représentants FO ont demandé la suite donnée par les gestionnaires de l'AGRIV : il semblerait que la préférence soit de diminuer le prix des repas ce qui serait neutre pour les agents de notre ministère puisque, dans une telle situation c'est le montant de l'abondement ministériel qui baisse et non le prix final du repas: nous avons défendu l'idée de pouvoir également s'orienter vers le choix de produits de meilleure qualité, d'ouvrir un peu plus au BIO en privilégiant les productions locales. La sagesse serait de « jouer »sur les 2 critères prix et qualité afin que chacun puisse tirer bénéfice de cette situation financière saine. À suivre …

3 – Les crédits d'actions locales 2016 s'élèvent à 16 065 €.

Les actions en faveur des retraités, galette des rois au Centre culturel de Vals près le Puy avec 138 participants et une sortie déjeuner Croisière sur la Loire 45 participant ont été très appréciées : elles représentent les 1900 € prévus pour les retraités.
L'arbre de Noël représente 9154 € (spectacle-jouets-location salle goûter collation).

Les autres actions imputées sur le budget départemental concernent le financement d'une sortie spectacle « Résiste » avec 50 participants, une sortie au Pal avec 85 participants, une aide à la rentrée scolaire en faveur des enfants de 15 à 17 ans de 30 €, 40 € ou 50 € selon le quotient fiscal, les consultations de psychologue, le financement de coins repas (Yssingeaux, Paulhaguet, Langeac).

La délégation des services sociaux a organisé des séjours autofinancés (CHATEL en avril et PREMANON -Jura- en juin).

En 2016, 24 dossiers d'aides et prêts ont été accordés (contre 14 en 2015) 34 séjours d'enfants en colonie (29 en 2015) et 176 agents sont partis en vacances sur les sites EPAF (hors groupe).

L'aide à la parentalité 6/12 ans est constituée par la délivrance de tickets CESU : le nombre de demande est de 13 dans le département sur un effectif réel de 91 enfants âgés de 6 à 13 ans.

L'assistante de service social rend compte de l'activité 2016 la concernant : visites de services, participations réunions institutionnelles, accompagnements et entretiens individuels.

4 – Les orientations et les crédits 2017 :

L'année 2017 est dans la continuité de la baisse historique du budget 2016.
De plus, l'année 2016 était présentée comme une année de transition pour redéfinir les grandes orientations de l'action sociale, pour les prochaines années, les orientations 2017 concrétisent nos craintes exprimées l'an passé : voici pour exemple 2 thèmes retenus.

- restauration collective : analyse des petites structures . La faible fréquentation, la fragilité des normes sanitaires deviennent l'argumentaire à la remise en cause de l'existence de certains restaurants financiers.

- Vacances/loisirs : effort demandé sur l'optimisation du parc : ce questionnement peut conduire à pointer du doigt les structures les moins rentables : dans quel but ? Se poser la question c'est, dans le contexte actuel, déjà y répondre.

5 – circulaire et question diverses:

Une nouvelle circulaire définit les missions du service social : elle traduit ce qui se pratique déjà sur le terrain.

Le montant de l'aide « harmonisation tarifaire » reste fixée à 2,95 € pour 2017. La subvention interministérielle à 1,22 si l'indice est inférieur à 466, porté à 474 au 1er avril 2017, 477 au 1er janvier 2018 et 480 au 1er janvier 2019.
Les représentants FO ont rappelé la revendication de leur fédération Finances de relèvement de l'indice plafond de l'harmonisation tarifaire, qui correspondait à l'origine au sommet de l'indice de rémunération du cadre B ; nous sommes loin du compte, seul l'effet pervers du PPCR est gommé par cette revalorisation.

Les représentants FO : Bénédicte SILLITTO , Robert GAGNE Jean-Louis PAYRARD

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)
NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 *% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*